

★

R E P U B L I Q U E D U C A M E R O U N

PAIX - TRAVAIL - PATRIE



PROJET DE LOI DE FINANCES
POUR L'EXERCICE 2014

PROJET DE PERFORMANCE DES ADMINISTRATIONS

★

CHAPITRE 04

★

SERVICES DU PREMIER MINISTRE

VERSION FRANCAISE

★

SOMMAIRE

NOTE EXPLICATIVE	5
------------------	---

PREMIERE PARTIE:SYNTHESE DE LA STRATEGIE	7
--	---

1. PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES	9
2. PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE	9
3. PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES	10
3.1. BILAN TECHNIQUE	10
3.2. BILAN FINANCIER	10
3.3. PERSPECTIVES	12
4. PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE	13
5. PRESENTATION DU CADRE STRATEGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES	13

DEUXIEME PARTIE:CONTENU DES PROGRAMMES	19
--	----

6. PROGRAMME 046: DIRECTION ET COORDINATION DE L'ACTION GOUVERNEMENTALE	23
6.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	25
6.2. STRATÉGIE PROGRAMME	25
6.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	26
6.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	27
7. PROGRAMME 047: GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DES SERVICES INTERNES ET RATTACHES AUX SERVICES DU PREMIER MINISTRE	29
7.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	31
7.2. STRATÉGIE PROGRAMME	31
7.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	32
7.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	34

ANNEXE

TABLEAU DE BUDGETISATION

La Loi N°2007 du 26 Décembre 2007 portant Régime Financier de l'Etat a mis en place un nouveau cadre de gestion budgétaire, comptable et financier dans les Administrations publiques. Ce nouveau cadre est une véritable constitution financière qui vient remplacer l'Ordonnance de 1962 qui, même si elle a permis d'obtenir au cours des cinquante dernières années, des résultats non négligeables, était devenue inadaptée au regard des défis auxquels notre pays fait face.

Le nouveau texte est une volonté politique affichée du Chef de l'Etat qui, lors de sa communication spéciale au cours du Conseil des Ministres du 12 Septembre 2007, disait : « le Gouvernement doit s'attendre à être jugé sur des critères de performance ». C'est une traduction dans les faits de la gestion axée sur les résultats.

Après l'adoption et la promulgation de la Loi N°2012/014 du 21 Décembre 2012, première loi élaborée en mode programme, un saut qualitatif a été opéré dans la présentation du budget à travers le document intitulé « Projet de Performance des Administrations (PPA) Ministérielles ». La demande budgétaire y est exprimée et motivée par des objectifs centrés sur la recherche de la performance, une performance justifiée par l'atteinte des résultats visés par les politiques publiques en cours d'implémentation.

Un nouveau système d'information appelé PROBMIS (Programme Budget Management Information System) a donc été mis en place pour accompagner la mise en œuvre de cette réforme.

Comme pour tout nouvel outil, on a observé au cours de la période de démarrage de l'exercice, des petites difficultés qui ont été très vite surmontées, permettant une accélération du processus de mise en œuvre des activités planifiées en 2013.

Tirant des leçons de l'expérience de l'exercice en cours, la préparation des Projets de Performance des Administrations (PPA) de l'exercice 2014 a mis un accent particulier à améliorer les éléments, aussi bien de forme que de fond, ambitionnant de donner aux Administrations un référentiel pratique, cohérent et pertinent, garantissant de meilleures possibilités de lecture de la performance.

C'est donc en toute logique qu'il présente les objectifs de performance pour les trois prochaines années et décline pour chaque programme, les objectifs, les indicateurs, les cibles, les stratégies-programme, les actions et le cadre organisationnel de mise en œuvre ainsi que les moyens qui accompagnent sa réalisation.

Bien entendu, toute cette planification se doit d'être cohérente avec le Document de Stratégie de Croissance et de l'Emploi (DSCE).

Dans sa structuration, il comporte trois parties imbriquées :

- La synthèse stratégique qui montre que le Projet de Performance des Administrations (PPA) est en cohésion avec les politiques publiques en cours ;
- Le contenu des programmes ;
- Les annexes.

Les Ministères des Finances et de l'Economie de la Planification et de l'Aménagement du Territoire vous souhaitent un agréable voyage à travers ce nouvel outil.

PREMIERE PARTIE
SYNTHESE DE LA STRATEGIE

1. PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES

Dans sa volonté de devenir un pays émergent, démocratique et uni dans sa diversité à l'horizon 2035, le Cameroun s'est doté il y a quelques années d'un cadre institutionnel de pilotage de sa stratégie de développement et des outils pour son accompagnement.

C'est ainsi que le DSCE, qui a été élaboré à la suite de l'atteinte de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés, est devenu le document de référence de la stratégie globale intégrée du développement du pays. Ce document de politique économique de long terme a été précédé par la loi portant nouveau régime financier de l'Etat qui institue le « Budget Programme ».

Le DSCE, dont la finalité est le développement du Cameroun, a pour objectifs, l'accélération de la croissance, la création d'emplois décents et formels, la bonne Gouvernance et une gestion stratégique de l'Etat.

S'agissant de la croissance, le pays compte (i) Développer les infrastructures pour faciliter les échanges et promouvoir la compétitivité entre les acteurs économiques;(ii) développer le secteur social pour améliorer les conditions de vie des populations et disposer d'un capital humain solide, capable de soutenir la croissance économique ;(iii) diversifier les échanges commerciaux du Cameroun à travers l'intégration sous régionale et régionale, et la recherche des nouveaux débouchés ;(iv) renforcer la politique de financement des investissements pour inscrire la relance économique dans la durée.

En ce qui concerne l'emploi, le pays compte (i) accroître l'offre d'emplois décents à travers la promotion de l'emploi salarié, de l'auto-emploi et la migration du secteur informel vers le secteur formel ;(ii) augmenter et diversifier l'offre de formation à travers la création des référentiels de formation, la diversification des modes de formation et des filières de formation en tenant compte des secteurs porteurs, la réduction des disparités dans l'accès à la formation et l'optimisation du rendement interne et externe du système de formation ;(iii) améliorer l'efficacité du marché de l'emploi en amenant les entreprises à exprimer leurs besoins en ressources humaines de manière mieux articulée et à travers des circuits formels, en accompagnant les demandeurs d'emplois à bien définir leurs projets professionnels et en assurant une bonne communication sur les tendances et évolutions du marché de l'emploi.

En matière de gouvernance et de l'Etat de droit, (i) le Cameroun compte renforcer l'Etat de droit et de la sécurité des personnes et des biens ;(ii) améliorer l'environnement des affaires ;(iii) renforcer la lutte contre la corruption et les détournements de fonds ;(iv) améliorer l'information et le contrôle citoyen de la gestion des affaires publiques.

Pour ce qui est de la gestion stratégique de l'Etat, le pays compte (i) approfondir le processus de décentralisation ; (ii) poursuivre la modernisation de l'administration publique pour en faire un instrument au service du développement ; (iii) optimiser la gestion des ressources humaines de l'Etat pour en réduire le coût et relever son rendement ; (iv) protéger l'espace économique national par la lutte contre le commerce illicite.

2. PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE

Le décret N°91/282 du 14 JUIN 1991, confère au Premier Ministre, Chef du Gouvernement, les attributions suivantes : Sous réserve des pouvoirs dévolus par la constitution au Chef de l'

Etat,

- a. il est chargé, suivant l'orientation donnée par le Président de la République :
 - de la conduite des affaires de la République ;
 - de la fixation des grands objectifs gouvernementaux ;
 - de l'impulsion, de l'animation, de la coordination et du contrôle des services de l'Etat ;
- b. il veille à la réalisation des programmes d'action des ministères approuvés par lui et impartis aux chefs de départements ministériels ;
- c. il coordonne la préparation des actes législatifs et réglementaires à soumettre à la sanction du Président de la République, les projets de loi à soumettre à l'Assemblée Nationale ;
- d. il veille au respect de la légalité des décisions gouvernementales ;
- e. il prépare les Conseils Ministériels et assure la publication des décisions desdits Conseils ;

Il préside les Conseils de Cabinet, les réunions interministérielles et tous les Comités et Conseils spéciaux à l'exception du Conseil Supérieur de la Défense Nationale, du Conseil Supérieur de la Magistrature, du Comité Interministériel des Relations Internationales.

3. PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES

3.1 BILAN TECHNIQUE

D'une manière générale, les crédits alloués au titre du budget d'investissement 2013, ont essentiellement été destinés au financement de la modernisation des infrastructures, la modernisation des équipements (équipement roulant, mobilier, etc.), le fonctionnement de l'infirmierie par l'acquisition d'un matériel d'analyse et le renforcement du système d'information et de communication. Dans l'ensemble, le budget d'investissement public des SPM (BIP) à mis parcours se situe autour de 56,43%.

Quant au budget de fonctionnement, celui-ci a essentiellement été utilisé pour le règlement des dépenses du personnel, des dépenses des personnels hors traitement brut, des bourses et stages, ainsi que des autres biens et services, y compris l'eau, l'électricité et le téléphone. Le niveau de consommation du budget de fonctionnement à mis parcours, est estimé à 55,04%.

Il convient cependant de souligner que les crédits qui sont mis à la disposition des SPM, demeurent en deçà des contraintes inhérentes aux actions à réaliser. Il s'agit notamment de l'insuffisance des ressources constatées dans la prise en charge des frais de déplacement à l'étranger des personnels, en rapport avec les sollicitations croissantes et dont la sensibilité est avérée dans le cadre des grandes réalisations.

3.2 BILAN FINANCIER

Pour mener ses missions, les Services du Premier Ministre ont été dotée de 2011 à 2013, des

allocations budgétaires ci-dessous :

Exécution du budget de l'exercice 2011

Au titre de l'exercice 2011, les SPM ont bénéficié une dotation de 10 897 377 667 FCFA. Cette enveloppe est répartie ainsi qu'il suit :

- Fonctionnement : 7 597 377 667 FCFA ;
- Investissement : 3 300 000 000 FCFA.

Le taux d'exécution du budget des SPM au titre de l'exercice 2011, se présente ainsi qu'il suit :

- Budget de fonctionnement : 99%
- Budget d'investissement : 100%
- Taux d'exécution global du budget 2011 : 99,5%

Exécution du budget de l'exercice 2012

Au titre de l'exercice 2012, les SPM ont bénéficié une dotation de 13 834 000 000 FCFA. Cette enveloppe est répartie ainsi qu'il suit :

- Fonctionnement : 10 534 000 000 FCFA ;
- Investissement : 3 300 000 000 FCFA.

Le taux d'exécution du budget des SPM au titre de l'exercice 2012, se présente ainsi qu'il suit :

- Budget de fonctionnement : 100%
- Budget d'investissement : 100%
- Taux d'exécution global du budget 2012 : 100%

Exécution du budget de l'exercice 2013

S'agissant de l'exercice 2013, les SPM ont bénéficié d'une dotation budgétaire de 14 312 000 000 FCFA.

Ces ressources sont réparties ainsi qu'il suit :

- Fonctionnement : 11 512 000 000 FCFA ;
- Dépenses du personnel : 1 673 000 000 FCFA ;
- Dépenses du personnel hors traitement brut : 800 000 000 FCFA ;
- Bourses et stage : 439 000 000 FCFA ;
- Autre biens et service (y compris les dépenses d'eau, électricité et téléphone) : 8 600 000 000 FCFA.
- Investissement : 2 800 000 000 FCFA ;

En termes d'allocation budgétaire par programme, la répartition se présente ainsi qu'il suit :

- Programme1 : 1 998 000 000 FCFA ;
- Programme 2 : 12 313 870 000 FCFA.

A la date du 19 juillet, le taux d'exécution du budget des SPM, au titre de l'exercice 2013, se présente ainsi qu'il suit :

- Budget de fonctionnement : 55,04%
- Budget d'investissement : 56,43%
- Budget global : 55,31%

Le tableau ci-dessous retrace de façon synthétique, l'exécution du budget des exercices 2011 et 2012 et 2013.

De l'analyse des données contenues dans le tableau ci-dessous, il apparaît d'une année à l'autre, un accroissement du budget de fonctionnement tandis que le budget d'investissement connaît une stagnation voir une diminution.

Ce niveau de consommation des crédits aurait pu être meilleur, n'eut été, le lancement tardif du budget de l'exercice 2013, d'une part, et des difficultés éprouvées par les acteurs dans l'appropriation et l'application des procédures inhérentes à l'implémentation du budget programme d'autre part.

Par ailleurs, le faible taux de consommation ainsi constaté, découle également de la décélération observée dans le traitement par le MINEPAT et le MINFI des dossiers des SPM.

	2011			2012			2013		
	Budget (en millier)	% du budget	Taux Exécution	Budget (en millier)	% du budget	Taux Exécution	Budget (en millier)	% du budget	Taux Exécution*
Fonctionnement	7 597 377, 667	69,7%	99%	10 534 000	76,1%	100%	11 512 000	80,4%	55,04%
Investissement	3 300 000, 000	30,3%	100%	3 300 000	23,9%	100%	2 800 000	19,6%	56,43%
TOTAL	10 897 377, 667	100%	99,5%	13 834 000	100%	100%	14 312 000	100%	55,31%

* Exécution au premier semestre

3.3 PERSPECTIVES

Dans une logique de poursuite du suivi en 2014 par les Services du Premier Ministre de l'implémentation des « Grandes Réalisations » prescrites par le Président de la République, notamment les projets hydroélectriques, routiers, ferroviaires, portuaires et de l'habitat, il faudrait doter les SPM, des moyens additionnels pour toutes ces activités.

En effet, la nécessité d'améliorer le cadre et les conditions de travail des personnels des Services du Premier Ministre, commande que les crédits alloués aux dépenses communes (frais de transport et de séjour à l'extérieur comme à l'intérieur) soient sensiblement augmentés.

Par ailleurs, les missions dévolues aux Services du Premier Ministre, administration de souveraineté, commandent que le Cabinet du Chef du Gouvernement soit doté de moyens conséquents.

Pour des raisons d'efficacité, d'efficience, de traçabilité et de cohérence de la dépense, les Services du Premier Ministre se proposent d'inscrire dans le chapitre 04 au titre de l'exercice 2014, l'ensemble des activités des structures qui lui sont rattachées.

Il y a lieu d'évoquer la nécessité d'assurer par le MINFI et le MINEPAT, un accompagnement adéquat des Services du Premier Ministre dans l'appropriation des outils nécessaires à l'exécution et au suivi du budget programme.

Par ailleurs, il conviendrait pour le MINFI et le MINEPAT, d'accorder une attention particulière et diligente, aux instructions adressées par le PM/CG, en vue du déblocage des ressources nécessaires à la réalisation des missions assignées aux SPM.

4. PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE

Dans le cadre de sa vision de développement à long terme, le Gouvernement camerounais, sous la Très Haute impulsion du Président de la République, Son Excellence Paul BIYA, s'est doté en 2009 du Document de Stratégie pour la Croissance et de l'Emploi ainsi que des outils pour son accompagnement. C'est en quelque sorte le document de référence de la stratégie globale intégrée du développement du pays, dont la mise en oeuvre satisfaisante interpelle tous les acteurs de la vie publique au Cameroun.

Dans ce contexte, le Gouvernement entend poursuivre la promotion de la gouvernance publique à tous les échelons de la vie de la Nation, sous la très haute impulsion du Chef de l'Etat. Cela induit inévitablement la prise des mesures appropriées en vue de moderniser la gestion des finances publiques.

5. PRÉSENTATION DU CADRE STRATÉGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES

La mise en oeuvre du programme 1 opérationnel nécessite la participation des acteurs suivants compte tenu de leurs positions au sein des organes en charge de l'animation des activités qui constituent l'essentiel de ce programme.

Il s'agit entre autres, des secrétaires permanents, des présidents des comités, des responsables des secrétariats techniques et des structures opérationnelles du Secrétariat Général (Divisions et directions).

La mise en oeuvre du programme 2 nécessitera une implication forte des structures opérationnelles du SG/PM (les Divisions, les Directions, les Comités et Groupes de travail) et les Structures rattachées.

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

PROJET DE PERFORMANCE DES ADMINISTRATIONS

Objectif stratégique	Fonction principale	Programme	Objectif	Indicateur	Cible
Implémentation de la politique du Chef de l'Etat	Fonction gouvernementale	Programme 1 : Direction et Coordination de l'action gouvernementale	Objectif : Améliorer en quantité et en qualité le niveau de réalisation des programmes gouvernementaux	Indicateur : Pourcentage de mise en œuvre des actions prescrites par le PM/CG à l'issue des réunions (compte rendu en provenance des sectoriels).	Pourcentage de mise en œuvre des actions prescrites par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement à l'issue des réunions sur la gouvernance
		Programme 2 : Gouvernance et appui institutionnel des services internes et rattachés aux Services du Premier Ministre	Objectif : Améliorer le rendement des services et des structures rattachées aux SPM	Indicateur : Délais de traitement des dossiers	03 jours maximum par poste de travail

Programme 1 : Direction et Coordination de l'action gouvernementale**Objectif :** Améliorer en quantité et en qualité le niveau de réalisation des programmes gouvernementaux**Indicateur :** Pourcentage de mise en œuvre des actions prescrites par le PM/CG à l'issue des réunions (compte rendu en provenance des sectoriels).

Action	Objectif	Indicateur
Action 1 : Amélioration de la gouvernance publique	Accroître le niveau de mise en œuvre des lois et règlements de la République	Pourcentage de mise en œuvre des actions prescrites par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement à l'issue des réunions sur la gouvernance
Action 2 : Pilotage et suivi de l'action économique	Accroître le niveau de mise en œuvre des conventions de financement conclus avec les partenaires bilatéraux multilatéraux et privés, du suivi de l'activité économique, du système monétaires et financier, du suivi de la mise en œuvre des projets d'infrastructures techniques et du pilotage du secteur industriel et commercial	Pourcentage de mise en œuvre des actions prescrites par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement à l'issue des réunions dans le secteur de l'économie.
Action 3 : Pilotage et suivi des activités liées à la santé publique, à l'éducation, au sport, à la culture et aux affaires sociales	Accroître le niveau de mise en œuvre des activités liées à la santé, à l'éducation, à la culture et aux affaires sociales	Pourcentage de mise en œuvre des actions prescrites par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement à l'issue des réunions portant sur les secteurs dédiés.

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

PROJET DE PERFORMANCE DES ADMINISTRATIONS

Programme 2 : Gouvernance et appui institutionnel des services internes et rattachés aux Services du Premier Ministre		
Objectif : Améliorer le rendement des services et des structures rattachées aux SPM		
Indicateur : Délais de traitement des dossiers		
Action	Objectif	Indicateur
Action 1 : Modernisation des infrastructures	Améliorer le cadre de travail	Nombre d'infrastructures rénovées ou construites
Action 2 : Modernisation des équipements	Se doter d'outils de travail performants	Taux de personnel disposant d'un matériel adéquat
Action 3 : optimisation du fonctionnement des services	Assurer le fonctionnement optimal des services	Taux de consommation des ressources allouées aux fonctionnements des services
Action 4 : Motivation du personnel au travail	Doter le personnel de tous les avantages prévus par la réglementation en vigueur	Pourcentage d'avantages réglementaires octroyés
Action 5 : Renforcement des capacités des personnels	Adapter les capacités des personnels en vue d'assurer le fonctionnement optimal des services	Pourcentage de personnel dont les capacités ont été renforcées
Action 6 : Renforcement du système d'information et de communication des Services	Améliorer la communication et le partage d'information entre les services	Pourcentage de solutions informatiques déployées
Action 7 : Optimisation des dépenses de souveraineté des Services du Premier Ministre	Optimiser les interventions des Services du Premier Ministre	Taux d'intervention par rapport aux sollicitations
Action 8 : Optimisation du fonctionnement des structures rattachées	Réduire les demandes de rallonges budgétaires à travers une dotation de ressources suffisantes destinées à l'atteinte des objectifs assignés aux structures rattachées	Pourcentage de diminution des demandes de rallonge budgétaire venant des structures rattachées

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 046

DIRECTION ET COORDINATION DE L'ACTION GOUVERNEMENTALE						
Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau Ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	AMÉLIORATION DE LA GOUVERNANCE PUBLIQUE	Accroître le niveau de mise en œuvre des lois et règlements de la République	Pourcentage de mise en œuvre des actions prescrites par le Premier Ministre à l'issue des réunions sur la gouvernance	65.0	100.0	Compte rendu de l'application des directives du premier ministre
02	PILOTAGE ET SUIVI DE L'ACTION ÉCONOMIQUE	Accroître le niveau de mise en œuvre des conventions de financement conclus avec les partenaires bilatéraux multilatéraux et privés, du suivi de l'activité économique, du système monétaires et financier, du suivi de la mise en œuvre des projets d'infrastructures techniques et du pilotage du secteur industriel et commercial	Pourcentage de mise en œuvre des actions prescrites par le Premier Ministre à l'issue des réunions dans le secteur de l'économie	65.0	100.0	Compte rendu de l'application des directives du premier ministre
03	PILOTAGE ET SUIVI DES ACTIVITÉS LIÉES À LA SANTÉ PUBLIQUE, À L'ÉDUCATION, AU SPORT, AU SOCIAL ET À LA	Accroître le niveau de mise en œuvre des activités liées à la santé, à l'éducation, à la culture et aux affaires sociales	Pourcentage de mise en œuvre des actions prescrites par le Premier Ministre à l'issue des réunions portant sur les secteurs dédiés	65.0	100.0	Compte rendu de l'application des directives du premier ministre

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 047

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DES SERVICES INTERNES ET RATTACHÉS AUX SERVICES DU PREMIER MINISTRE						
Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau Ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	MODERNISATION DES INFRASTRUCTURES	Améliorer le cadre de travail	Nombre d'infrastructures aménagés ou construits	11.0	17.0	
02	MODERNISER LES ÉQUIPEMENTS	Se doter d'outils de travail performants	Taux de personnel disposant d'un matériel adéquat	65.0	100.0	
03	FONCTIONNEMENT DES SERVICES	Assurer le fonctionnement optimal des services	Taux de consommation des ressources allouées au fonctionnement des services	100.0	100.0	
04	MOTIVATION DU PERSONNEL	Doter le personnel de tous les avantages prévus par la réglementation en vigueur	Pourcentage d'avantages réglementaires octroyés	50.0	70.0	
05	RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES RESSOURCES HUMAINES	Adapter les capacités des personnels en vue d'assurer le fonctionnement optimal des services	Pourcentage de personnel dont les capacités ont été renforcées	50.0	80.0	
06	RENFORCEMENT DU SYSTÈME D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION DES SERVICES	Améliorer la communication et le partage d'information entre les services	Pourcentage des solutions informatiques déployées	60.0	80.0	
07	DÉPENSES DE SOUVERAINETÉ DES SERVICES DU PREMIER MINISTRE	Optimiser les interventions des Services du Premier Ministre	Taux d'intervention par rapport aux sollicitations	60.0	80.0	

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

PROJET DE PERFORMANCE DES ADMINISTRATIONS

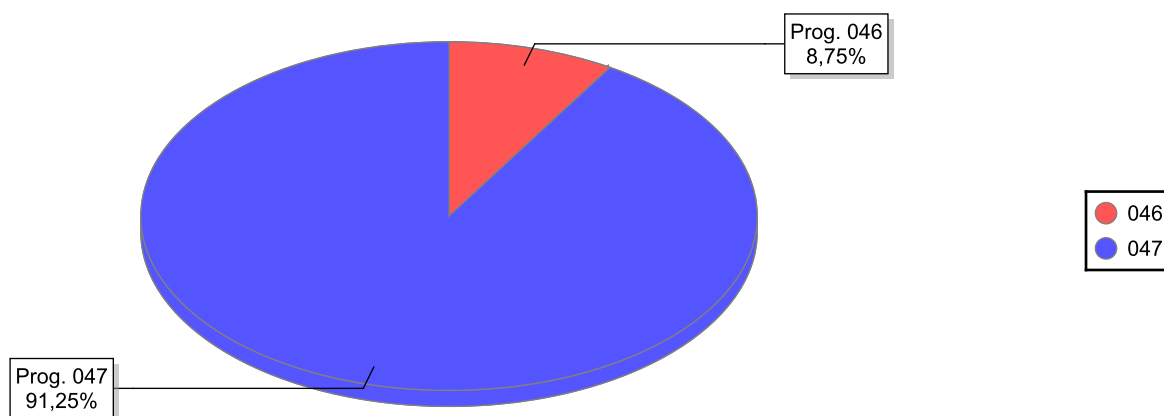
08	FONCTIONNEMENT DES STRUCTURES RATTACHÉES	Réduire les demandes de rallonges budgétaires à travers une dotation de ressources suffisantes destinées à l'atteinte des objectifs assignés aux structures rattachées	Pourcentage de diminution des demandes de rallonge budgétaire venant des structures rattachées	90.0	40.0	
----	--	--	--	------	------	--

DEUXIEME PARTIE
CONTENU DES PROGRAMMES

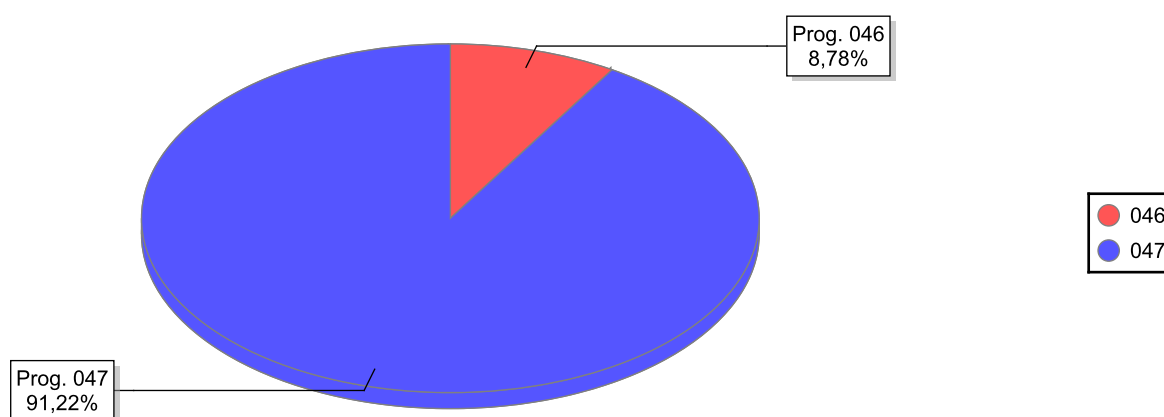
REPARTITION DES CREDITS DU CHAPITRE

Numéro et intitulé du programme		Dépenses courantes		Dépenses en Capital		Total	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
046	DIRECTION ET COORDINATION DE L'ACTION GOUVERNEMENTALE	1 266 529 000	1 266 529 000	0	0	1 266 529 000	1 266 529 000
047	GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DES SERVICES INTERNES ET RATTACHES AUX SERVICES DU PREMIER MINISTRE	9 363 471 000	9 363 471 000	3 850 000 000	3 800 000 000	13 213 471 000	13 163 471 000
Total		10 630 000 000	10 630 000 000	3 850 000 000	3 800 000 000	14 480 000 000	14 430 000 000

AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT



CREDITS DE PAIEMENT



6. PROGRAMME 046

DIRECTION ET COORDINATION DE L'ACTION
GOUVERNEMENTALE

RESPONSABLE DU PROGRAMME

6.1 PRESENTATION DU PROGRAMME

Ce programme a pour objectif d'améliorer en quantité et en qualité le niveau de réalisation des programmes gouvernementaux.

L'indicateur retenu est le pourcentage de mise en oeuvre des actions prescrites par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement à l'issue des réunions ou des concertations techniques. Les comptes rendus en provenance des administrations, constitueront entre autres, les sources de vérification de cette performance.

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Améliorer en quantité et en qualité le niveau de réalisation des programmes gouvernementaux tels que définis par le Président de la République

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Pourcentage de mise en œuvre des actions prescrites par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement à l'issue des	%	2013	65	2014	100

RECAPITULATION DES ACTIONS

ACTION 01 AMÉLIORATION DE LA GOUVERNANCE PUBLIQUE

ACTION 02 PILOTAGE ET SUIVI DE L'ACTION ÉCONOMIQUE

ACTION 03 PILOTAGE ET SUIVI DES ACTIVITÉS LIÉES À LA SANTÉ PUBLIQUE, À L'ÉDUCATION, AU SPORT, AU SOCIAL ET À LA CULTURE

6.2 STRATEGIE PROGRAMME

Pour améliorer le taux de mise en oeuvre des programmes des administrations sectorielles, le programme compte s'appuyer sur l'amélioration de la gouvernance publique, le pilotage et suivi de l'action économique et le Pilotage et le suivi des activités des secteurs sociaux.

A ce titre, l'amélioration de la gouvernance publique passera par la Coordination et le suivi de la mise en oeuvre des programmes gouvernementaux ; la promotion du respect des droits et libertés ; le Pilotage et le suivi des flux migratoires au Cameroun ; la Coordination et le suivi des stratégies de lutte contre le trafic des organes humains et les crimes rituels ; la promotion de la bonne gouvernance et l'amélioration de la performance du Cameroun sur l'indice MO IBRAHIM de la gouvernance en Afrique ; la promotion de la gestion axée sur les résultats comme mode de gestion de l'Etat ; la mise en oeuvre et le suivi de la politique nationale de communication ; la mise en oeuvre et le suivi des programmes prioritaires dans la zone de Bakassi et dans la zone rétrocédée du Lac Tchad ; la Coordination et le suivi de la mise en place de la décentralisation au Cameroun et la mise en oeuvre et le suivi du projet e-government.

Par ailleurs, pour piloter et suivre l'action économique, le programme compte animer le cadre de dialogue et de concertation des acteurs impliqués dans l'activité routière ; renforcer la

concertation entre les pouvoirs publics et le milieu des affaires ; Coordonner et suivre la réalisation des Grands Projets ; piloter et suivre la mise en oeuvre de la télévision numérique au Cameroun ; faciliter et suivre l'installation de la Société Cameroon First Automobile Manufacture Company Ltd (CFAW) et les activités de RIO TINTO et ALUCAM ; mettre en oeuvre le plan directeur consensuel des transports en Afrique centrale ; évaluer la mise au point des chantiers engagés dans le cadre du Comice Agro-pastoral d'Ebolowa ; promouvoir les investissements et réguler la compétitivité de l'économie ; veiller et suivre l'approvisionnement en eau et électricité pendant les périodes d'étiage ; faciliter et suivre le processus de privatisation de la société SOCAPALM ; suivre la mise en oeuvre du DSCE ; Elaborer les documents du Millenium Challenge Account (MCA) et mettre en oeuvre le contrat de partenariat liant l'Etat du Cameroun à la SOFREPOST pour le redressement de la CAMPOST.

Enfin, la supervision de la prévention et de la lutte contre le trafic des êtres humains ; la mise en oeuvre et le suivi du plan d'urgence pour l'emploi ; le suivi de la mise en place d'un Centre d'excellence de l'Institut Africain des Sciences Mathématique ; la Sécurisation Sanitaire de l'Alimentation dans les Etablissements Scolaires et la promotion du genre permettront au programme de piloter et de suivre les activités des secteurs sociaux.

6.3 PRESENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

AMÉLIORATION DE LA GOUVERNANCE PUBLIQUE

OBJECTIF 1 Accroître le niveau de mise en œuvre des lois et règlements de la République

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Pourcentage de mise en oeuvre des actions prescrites par le Premier Ministre à l'issue des reunions sur la gouvernance	%	2013	65	2014	100

ACTION 02

PILOTAGE ET SUIVI DE L'ACTION ÉCONOMIQUE

OBJECTIF 1 Accroître le niveau de mise en œuvre des conventions de financement conclus avec les partenaires bilatéraux multilatéraux et privés, du suivi de l'activité économique, du système monétaires et financier, du suivi de la mise en œuvre des projets d'infrastructures techniques et du pilotage du secteur industriel et commercial

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Pourcentage de mise en oeuvre des actions prescrites par le Premier Ministre à l'issue des reunions dans le secteur de	%	2013	65	2014	100

ACTION 03**PILOTAGE ET SUIVI DES ACTIVITÉS LIÉES À LA SANTÉ PUBLIQUE, À L'ÉDUCATION, AU SPORT, AU SOCIAL ET À LA CULTURE**

OBJECTIF 1 Accroître le niveau de mise en œuvre des activités liées à la santé, à l'éducation, à la culture et aux affaires sociales

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Pourcentage de mise en œuvre des actions prescrites par le Premier Ministre à l'issue des réunions portant sur les secteurs dédiés	%	2013	65	2014	100

6.4 PRESENTATION DES CREDITS PAR ACTIONS

en FCFA

Numéro et intitulé de l'action		Dépenses courantes		Dépenses en Capital		Total	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	AMÉLIORATION DE LA GOUVERNANCE PUBLIQUE	627 120 000	627 120 000	0	0	627 120 000	627 120 000
02	PILOTAGE ET SUIVI DE L'ACTION ÉCONOMIQUE	583 262 000	583 262 000	0	0	583 262 000	583 262 000
03	PILOTAGE ET SUIVI DES ACTIVITÉS LIÉES À LA SANTÉ PUBLIQUE, À L'ÉDUCATION, AU SPORT, AU SOCIAL ET À LA CULTURE	56 147 000	56 147 000	0	0	56 147 000	56 147 000
Total		1 266 529 000	1 266 529 000	0	0	1 266 529 000	1 266 529 000

7. PROGRAMME 047

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DES
SERVICES INTERNES ET RATTACHES AUX SERVICES DU
PREMIER MINISTRE

RESPONSABLE DU PROGRAMME

7.1 PRESENTATION DU PROGRAMME

Le programme 2 intitulé « Gouvernance et appui institutionnel des services internes et rattachés aux Services du Premier Ministre », vise l'amélioration du rendement des structures internes et rattachées des SPM. L'indicateur retenu pour ce programme est les délais de traitement des dossiers. La finalité étant la réduction considérable des délais de traitement des dossiers par poste de travail.

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Améliorer le rendement des services et des structures rattachées

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Amélioration du rendement des structures internes et rattachées des SPM	j	2013	6	2014	3

RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01** MODERNISATION DES INFRASTRUCTURES
- ACTION 02** MODERNISER LES ÉQUIPEMENTS
- ACTION 03** FONCTIONNEMENT DES SERVICES
- ACTION 04** MOTIVATION DU PERSONNEL
- ACTION 05** RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES RESSOURCES HUMAINES
- ACTION 06** RENFORCEMENT DU SYSTÈME D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION DES SERVICES
- ACTION 07** DÉPENSES DE SOUVERAINETÉ DES SERVICES DU PREMIER MINISTRE

7.2 STRATEGIE PROGRAMME

Pour améliorer le rendement des services internes et des structures rattachées, le programme compte, entre autres, s'appuyer sur la modernisation des infrastructures et des équipements ; l'amélioration du fonctionnement des services ; la motivation du personnel et la formation de celui-ci ; la qualité de la dépense de souveraineté et la prise en charge du fonctionnement des structures rattachées.

La modernisation des infrastructures, sera matérialisée par les travaux de finition et d'ameublement du nouvel immeuble en construction. Il sera également question de poursuivre les travaux de réhabilitation tant des constructions existantes que des installations électriques, téléphoniques et sanitaires.

Dans le cadre de la modernisation des équipements, les activités seront axées sur la poursuite des travaux de sécurisation de tous les ascenseurs installés dans les SPM, sur le renforcement du parc automobile et sur le remplacement du mobilier vétuste.

En ce qui concerne les aspects liés à la motivation du personnel, il est question de mettre en application et de façon progressive, les dispositions réglementaires relatives à l'octroi des avantages au profit des personnels des administrations de souveraineté. En outre, il est prévu

7.3 PRESENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

MODERNISATION DES INFRASTRUCTURES

OBJECTIF 1 Améliorer le cadre de travail

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Nombre d'infrastructures aménagés ou construits	nb	2013	11	2014	17

ACTION 02

MODERNISER LES ÉQUIPEMENTS

OBJECTIF 1 Se doter d'outils de travail performants

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Taux de personnel disposant d'un matériel adéquat	%	2013	65	2014	100

ACTION 03

FONCTIONNEMENT DES SERVICES

OBJECTIF 1 Assurer le fonctionnement optimal des services

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Taux de consommation des ressources allouées au fonctionnement des services	%	2013	100	2014	100

ACTION 04**MOTIVATION DU PERSONNEL****OBJECTIF 1** Doter le personnel de tous les avantages prévus par la réglementation en vigueur

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Pourcentage d'avantages réglementaires octroyés	%	2013	50	2014	70

ACTION 05**RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES RESSOURCES HUMAINES****OBJECTIF 1** Adapter les capacités des personnels en vue d'assurer le fonctionnement optimal des services

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Pourcentage de personnel dont les capacités ont été renforcées	%	2013	50	2014	80

ACTION 06**RENFORCEMENT DU SYSTÈME D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION DES SERVICES****OBJECTIF 1** Améliorer la communication et le partage d'information entre les services

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Pourcentage des solutions informatiques déployées	%	2013	60	2014	80

ACTION 07**DÉPENSES DE SOUVERAINETÉ DES SERVICES DU PREMIER MINISTRE****OBJECTIF 1** Optimiser les interventions des Services du Premier Ministre

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Taux d'intervention par rapport aux sollicitations	%	2013	60	2014	80

7.4 PRESENTATION DES CREDITS PAR ACTIONS

en FCFA

Numéro et intitulé de l'action		Dépenses courantes		Dépenses en Capital		Total	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	MODERNISATION DES INFRASTRUCTURES	0	0	2 650 000 000	2 600 000 000	2 650 000 000	2 600 000 000
02	MODERNISER LES ÉQUIPEMENTS	0	0	1 200 000 000	1 200 000 000	1 200 000 000	1 200 000 000
03	FONCTIONNEMENT DES SERVICES	4 088 880 420	4 088 880 420	0	0	4 088 880 420	4 088 880 420
04	MOTIVATION DU PERSONNEL	2 565 460 000	2 565 460 000	0	0	2 565 460 000	2 565 460 000
05	RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES RESSOURCES HUMAINES	439 000 000	439 000 000	0	0	439 000 000	439 000 000
06	RENFORCEMENT DU SYSTÈME D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION DES SERVICES	91 728 580	91 728 580	0	0	91 728 580	91 728 580
07	DÉPENSES DE SOUVERAINETÉ DES SERVICES DU PREMIER MINISTRE	2 178 402 000	2 178 402 000	0	0	2 178 402 000	2 178 402 000
Total		9 363 471 000	9 363 471 000	3 850 000 000	3 800 000 000	13 213 471 000	13 163 471 000

ANNEXE

TABLEAU DE BUDGETISATION

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 04 - SERVICES DU PREMIER MINISTRE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Secteur 1	SOUVERAINETE	14 480 000	14 430 000
Fonction 13	Fonctions gouvernementales	14 480 000	14 430 000
Programme 046	DIRECTION ET COORDINATION DE L'ACTION GOUVERNEMENTALE	1 266 529	1 266 529
Action 01	AMÉLIORATION DE LA GOUVERNANCE PUBLIQUE	627 120	627 120
Article 31 00 14	Secretariat du Conseil de Cabinet	14 685	14 685
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	6 608	6 608
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 937	2 937
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	5 140	5 140
Article 31 00 20	Division des marchés publics	43 190	43 190
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	43 190	43 190
Article 33 00 11	Division des Affaires Publiques et Institutionnelles	25 914	25 914
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	25 914	25 914
Article 35 00 11	Comité ad hoc de passation des marchés dans les services du Premier Ministre	43 190	43 190
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	43 190	43 190
Article 35 00 14	Coordination et suivi mise en oeuvre programmes gouvernementaux	34 552	34 552
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	34 552	34 552
Article 35 00 15	Promotion et respect des droits et libertés	34 552	34 552
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	34 552	34 552
Article 35 00 18	Conseil Supérieur de la Fonction Publique	17 276	17 276
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	17 276	17 276
Article 35 00 50	Conseil National de la Communication	112 294	112 294
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	112 294	112 294
Article 35 00 56	Conseil National de la décentralisation	30 233	30 233
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	30 233	30 233
Article 35 00 70	Programme National de la Bonne Gouvernance	112 294	112 294
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	112 294	112 294
Article 35 00 85	Cellule de Veille et de la Communication Publique	23 323	23 323
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	23 323	23 323
Article 35 00 91	Comité de pilotage et de suivi de l'exécution des projets prioritaires dans la zone de Bakassi	30 233	30 233
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	30 233	30 233
Article 35 00 94	Comité interministériel chargé de la normalisation et de l'harmonisation des symboles officiels de l'Etat	19 004	19 004
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	19 004	19 004
Article 35 00 96	Comité de suivi de la gestion des véhicules administratifs	17 276	17 276
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	17 276	17 276
Article 35 00 99	Comité de pilotage et suivi des projets prioritaires dans la zone retrocedée du Lac Tchad	30 233	30 233
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	30 233	30 233
Article 35 00 99E	Comité de Modernisation de l'Administration Camerounaise	25 914	25 914

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 04 - SERVICES DU PREMIER MINISTRE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	25 914	25 914
Article 35 00 99F	Cellule GAR Services du PM	12 957	12 957
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	12 957	12 957
Action 02	PILOTAGE ET SUIVI DE L'ACTION ÉCONOMIQUE	583 262	583 262
Article 35 00 21	Commission de supervision et coordination de l'opération d'assainissement du fichier solde	17 276	17 276
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	17 276	17 276
Article 35 00 22	Validation des programmes économiques et des grands projets	17 276	17 276
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	17 276	17 276
Article 35 00 23	Arbitrage spécial cadrage macroéconomique et du Budget de l'Etat	17 276	17 276
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	17 276	17 276
Article 35 00 24	Comité exécution et suivi projet fer de Mbalam	25 914	25 914
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	25 914	25 914
Article 35 00 26	Comité d'exécution et de suivi du projet de barrage électrique de Lom Pangar	51 828	51 828
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	51 828	51 828
Article 35 00 55	Conseil Nationale de la Route	25 914	25 914
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	25 914	25 914
Article 35 00 71	Comité National de Supervision, de la Migration et de la Radiodiffusion analogique au numérique	30 233	30 233
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	30 233	30 233
Article 35 00 72	Comité de pilotage et de suivi du projet de système de surveillance radar pour le Cameroun	8 637	8 637
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	8 637	8 637
Article 35 00 73	Comité de suivi des activités du Cameroon Business Forum	25 914	25 914
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	25 914	25 914
Article 35 00 74	Comité Interministériel de veille et de suivi de l'approvisionnement en eau et en électricité pendant les périodes d'étiage	21 595	21 595
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	21 595	21 595
Article 35 00 75	Cellule technique de coordination et de suivi et de l'accompagnement de l'AGOA	56 147	56 147
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	56 147	56 147
Article 35 00 81	Comité d'élaboration d'une grande plaquette présentant les grands projets du Cameroun	25 914	25 914
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	25 914	25 914
Article 35 00 82	Comité de lutte contre la crise financière	17 276	17 276
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	17 276	17 276
Article 35 00 83	Comité stratégique chargé de la mise en oeuvre du contrat de partenariat liant l'Etat du Cameroun à la SOFREPOST pour le redressement de la CAMPOST	17 276	17 276
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	17 276	17 276
Article 35 00 84	Comité de suivi des activités RIO TINTO et ALLUCAM	17 276	17 276
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	17 276	17 276
Article 35 00 86	Comité interministériel de supervision et de pilotage du programme de construction, de logement sociaux et d'aménagement de parcelles de terrains constructives	25 914	25 914
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	25 914	25 914

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 04 - SERVICES DU PREMIER MINISTRE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 35 00 88	Comité de coordination et de suivi de la réalisation des projets	25 914	25 914
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	25 914	25 914
Article 35 00 922	Comité interministériel de suivi du DSCE	38 870	38 870
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	38 870	38 870
Article 35 00 93	Comité de pilotage "millenium challenge account"	34 552	34 552
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	34 552	34 552
Article 35 00 95	Conseil de Régulation et de Compétitivité	34 751	34 751
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	34 751	34 751
Article 35 00 97	Comité de suivi de la mise en oeuvre du plan directeur consensuel des transports en Afrique Centrale (PDCTAC)	12 957	12 957
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	12 957	12 957
Article 35 00 98	"Prime Minister's Investment Council"	17 276	17 276
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	17 276	17 276
Article 35 00 99D	Comité ad hoc de facilitation et d'assainissement du processus de privatisation de la société SOCAPALM	17 276	17 276
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	17 276	17 276
Action 03	PILOTAGE ET SUIVI DES ACTIVITÉS LIÉES À LA SANTÉ PUBLIQUE, À L'ÉDUCATION, AU SPORT, AU SOCIAL ET À LA CULTURE	56 147	56 147
Article 35 00 28	Comité interministériel de suivi du plan d'urgence pour l'emploi	17 276	17 276
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	17 276	17 276
Article 35 00 29	Comité Genre et journée internationale de la femme et autres activités	21 595	21 595
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	21 595	21 595
Article 35 00 89	Comité interministériel de supervision de la prévention et de la lutte contre le trafic des êtres humains	17 276	17 276
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	17 276	17 276

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 04 - SERVICES DU PREMIER MINISTRE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Programme 047	GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DES SERVICES INTERNES ET RATTACHES AUX SERVICES DU PREMIER MINISTRE	13 213 471	13 163 471
Action 01	MODERNISATION DES INFRASTRUCTURES	2 650 000	2 600 000
Article 21 00 20	Cabinet du Premier Ministre	500 000	500 000
Paragraphe 2799	Immobilisations non définies à Répartir	500 000	500 000
Article 31 00 10	Secrétariat Général	2 150 000	2 100 000
Paragraphe 2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	650 000	600 000
2261	Achats de mobilier de bureau	1 500 000	1 500 000
Action 02	MODERNISER LES ÉQUIPEMENTS	1 200 000	1 200 000
Article 31 00 10	Secrétariat Général	1 200 000	1 200 000
Paragraphe 2813	Transferts en capital aux EPAs et autres organismes publics	1 200 000	1 200 000
Action 03	FONCTIONNEMENT DES SERVICES	4 088 880	4 088 880
Article 21 00 11	Cabinet du Premier Ministre	35 074	35 074
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	14 614	14 614
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	6 576	6 576
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 923	2 923
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 961	10 961
Article 21 00 20	Cabinet du Premier Ministre	334 953	334 953
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	137 784	137 784
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	119 715	119 715
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	55 533	55 533
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	21 921	21 921
Article 21 00 21	Cabinet du Directeur du Cabinet du Premier Ministre	30 632	30 632
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	8 711	8 711
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 384	4 384
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 923	2 923
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	14 614	14 614
Article 21 00 26	Service de Sécurité du Premier Ministre	29 228	29 228
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	7 307	7 307
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 384	4 384
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 923	2 923
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	14 614	14 614
Article 27 00 01	Cellule des Affaires Politiques	25 575	25 575
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	7 307	7 307
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 384	4 384
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 923	2 923
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 961	10 961
Article 27 00 03	Cellule des Affaires Financières et Budgétaires	30 691	30 691

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 04 - SERVICES DU PREMIER MINISTRE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 961	10 961
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 846	5 846
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 923	2 923
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 961	10 961
Article 28 00 01	Service Intérieur	21 922	21 922
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 846	5 846
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 654	3 654
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 923	2 923
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	9 499	9 499
Article 28 00 02	Service de Protocole	22 652	22 652
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	7 307	7 307
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 654	3 654
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 923	2 923
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 768	8 768
Article 28 00 03	Cellule de Communication et de Presse	17 538	17 538
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 654	3 654
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 654	3 654
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 923	2 923
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	7 307	7 307
Article 28 00 06	Cellule de Suivi et de prospective du Cabinet	23 383	23 383
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	7 307	7 307
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 654	3 654
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 923	2 923
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	9 499	9 499
Article 29 00 00	Dépenses Communes du Cabinet du Premier Ministre	375 223	375 223
Paragraphe 6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	207 161	207 161
6116	Achats de médicaments et de fournitures médicales(formations sanitaires uniquement)	7 307	7 307
6117	Frais d'habillement spécifiques aux activités des services(uniformes, tenues de travail)	16 075	16 075
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	64 302	64 302
6162	Entretien des ascenseurs	10 961	10 961
6163	Entretien des installations électriques, climatiseurs, groupes électrogènes, sanitaires et plomberies	25 575	25 575
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	36 535	36 535
6168	Grosses réparations des bâtiments et nettoyage industriel	2 192	2 192
6175	Fêtes officielles et cérémonies	5 115	5 115
Article 31 00 11	Cabinet du Secrétaire Général du Premier Ministre	246 183	246 183
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	77 742	77 742
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	60 466	60 466
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	51 828	51 828

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 04 - SERVICES DU PREMIER MINISTRE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	56 147	56 147
Article	31 00 12	Cabinet du Secrétaire Général Adjoint du Premier Ministre	151 165	151 165
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	38 871	38 871
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	43 190	43 190
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	30 233	30 233
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	38 871	38 871
Article	31 00 14	Secretariat du Conseil de Cabinet	36 437	36 437
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	21 595	21 595
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 319	4 319
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	3 455	3 455
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 887	3 887
	6189	Autres rémunérations de prestations extérieures	3 181	3 181
Article	31 00 15	Conseiller Spécial N°1	19 594	19 594
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	6 910	6 910
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 319	4 319
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	5 183	5 183
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 182	3 182
Article	31 00 16	Conseiller Spécial N°2	19 594	19 594
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	6 910	6 910
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 319	4 319
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	5 183	5 183
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 182	3 182
Article	31 00 17	Conseiller Spécial N°3	19 594	19 594
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	6 910	6 910
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 319	4 319
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	5 183	5 183
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 182	3 182
Article	31 00 18	Conseiller Spécial N°4	19 594	19 594
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	6 910	6 910
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 319	4 319
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	5 183	5 183
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 182	3 182
Article	31 00 19	Conseiller Spécial n°5	19 594	19 594
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	6 910	6 910
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 319	4 319
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	5 183	5 183
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 182	3 182
Article	31 00 20	Division des marchés publics	28 074	28 074

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 04 - SERVICES DU PREMIER MINISTRE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 366	10 366
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 728	1 728
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 728	1 728
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	14 253	14 253
Article	33 00 02	Direction des Affaires Administratives et Requêtes	43 779	43 779
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	24 186	24 186
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 319	4 319
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	3 455	3 455
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 638	8 638
	6189	Autres rémunérations de prestations extérieures	3 181	3 181
Article	33 00 11	Division des Affaires Publiques et Institutionnelles	38 931	38 931
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	21 595	21 595
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 160	2 160
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	4 837	4 837
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 340	10 340
Article	33 00 12	Division de l' Economie des Programmes et du Budget	33 688	33 688
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	21 595	21 595
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 591	2 591
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	5 183	5 183
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 319	4 319
Article	33 00 14	Division de l'Industrie du Commerce et du Tourisme	16 326	16 326
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 366	10 366
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 728	1 728
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 505	2 505
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 728	1 728
Article	33 00 15	Division des Affaires Agricoles, Forestières et Environnementales	15 548	15 548
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 366	10 366
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 728	1 728
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 728	1 728
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 728	1 728
Article	33 00 16	Division des Infrastructures et des Affaires Techniques	16 326	16 326
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 366	10 366
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 728	1 728
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 505	2 505
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 728	1 728
Article	33 00 17	Division des Affaires Sociales	16 326	16 326
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 366	10 366
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 728	1 728

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 04 - SERVICES DU PREMIER MINISTRE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 505	2 505
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 728	1 728
Article	33 00 18	Division de l'Enseignement et de la Recherche	16 326	16 326
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 366	10 366
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 728	1 728
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 505	2 505
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 728	1 728
Article	33 00 19	Division de la Culture, de la Communication et des Sports	14 598	14 598
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	8 638	8 638
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 728	1 728
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 505	2 505
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 728	1 728
Article	33 00 20	Division de l'Analyse Economique et de la Prospective	13 821	13 821
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	8 638	8 638
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 728	1 728
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 728	1 728
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 728	1 728
Article	34 00 10	Direction des Affaires Générales	316 273	316 273
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	60 466	60 466
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	46 645	46 645
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	12 957	12 957
	6110	Documentation technique, abonnements de presse, achats de livres	21 595	21 595
	6116	Achats de médicaments et de fournitures médicales(formations sanitaires uniquement)	49 358	49 358
	6117	Frais d'habillement spécifiques aux activités des services(uniformes, tenues de travail)	12 957	12 957
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	25 914	25 914
	6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	17 276	17 276
	6133	Frais de relève	25 914	25 914
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	25 914	25 914
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	17 276	17 276
Article	34 00 11	Service de Reprographie	23 321	23 321
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	17 276	17 276
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 727	1 727
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 727	1 727
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 591	2 591
Article	34 00 12	Service du personnel	13 819	13 819
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	8 638	8 638
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 727	1 727
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 727	1 727

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 04 - SERVICES DU PREMIER MINISTRE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 727	1 727
Article 34 00 13	Service de la Documentation	6 478	6 478
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 591	2 591
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 728	1 728
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 160	2 160
Article 34 00 14	Service du Budget et du Matériel	38 871	38 871
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	12 957	12 957
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	10 366	10 366
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	5 183	5 183
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 366	10 366
Article 34 00 16	Sport et Loisir	13 820	13 820
Paragraphe 6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	13 820	13 820
Article 34 00 80	Direction de la Traduction et Interprétation	26 778	26 778
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	18 140	18 140
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 728	1 728
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	3 455	3 455
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 455	3 455
Article 34 00 90	Direction du Courrier Gouvernemental et Archives	49 237	49 237
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	29 369	29 369
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	6 910	6 910
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	4 319	4 319
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 638	8 638
Article 35 00 923	Comité de la chaîne PPBS	77 742	77 742
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	77 742	77 742
Article 38 00 01	Services des Ressources Humaines Bureau des Missions	7 774	7 774
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 319	4 319
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 728	1 728
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 728	1 728
Article 38 00 03	Cellule de Suivi du Secrétariat Général	14 771	14 771
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	8 638	8 638
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 728	1 728
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 678	2 678
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 728	1 728
Article 38 00 04	Cellule Informatique	21 941	21 941
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	12 957	12 957
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 591	2 591
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 505	2 505
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 887	3 887

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 04 - SERVICES DU PREMIER MINISTRE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
Article	39 00 00	Dépenses Communes du Secrétariat Général du Premier Ministre	1 745 686	1 745 686
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	74 718	74 718
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	60 466	60 466
	6103	Achats de mobilier de bureau	17 276	17 276
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	95 018	95 018
	6110	Documentation technique, abonnements de presse, achats de livres	64 785	64 785
	6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	25 914	25 914
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	12 957	12 957
	6132	Frais de transport des agents en mission à l'étranger	241 864	241 864
	6141	Abonnements et consommations d'eau	239 000	239 000
	6142	Abonnements et consommations d'électricité	67 000	67 000
	6161	Entretien ordinaire des bâtiments	69 104	69 104
	6163	Entretien des installations électriques, climatiseurs, groupes électrogènes, sanitaires et plomberies	25 914	25 914
	6164	Entretien et maintenance des machines et matériels techniques	51 828	51 828
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	14 202	14 202
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	38 871	38 871
	6172	Indemnités de mission à l'étranger	172 760	172 760
	6175	Fêtes officielles et cérémonies	25 914	25 914
	6181	Abonnements et consommations de téléphone, fax, telex, téléphones portables,	424 000	424 000
	6293	Primes d'alimentation	13 730	13 730
	6712	Frais funéraires	10 365	10 365
Action	04	MOTIVATION DU PERSONNEL	2 565 460	2 565 460
Article	29 00 00	Dépenses Communes du Cabinet du Premier Ministre	296 852	296 852
Paragraphe	6261	Heures supplémentaires	38 352	38 352
	6262	Gratifications	5 000	5 000
	6265	Indemnités de billetage	1 500	1 500
	6268	Primes pour travaux spéciaux	25 000	25 000
	6269	Primes spécifiques	227 000	227 000
Article	31 00 10	Secrétariat Général	1 739 000	1 739 000
Paragraphe	6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	1 175 618	1 175 618
	6217	Indemnités liées au statut général	233 877	233 877
	6218	Avantages en nature liés à la fonction	132 010	132 010
	6227	Indemnités liées aux statuts particuliers	76 919	76 919
	6228	Avantages en nature liés à la fonction	25 986	25 986
	6229	Prise en charge des nouveaux postes à créer	85 235	85 235
	6240	Personnel à solde globale	9 355	9 355
Article	34 00 10	Direction des Affaires Générales	43 190	43 190
Paragraphe	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	43 190	43 190

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 04 - SERVICES DU PREMIER MINISTRE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
Article	39 00 00	Dépenses Communes du Secrétariat Général du Premier Ministre	486 418	486 418
Paragraphe	6261	Heures supplémentaires	90 000	90 000
	6262	Gratifications	4 164	4 164
	6263	Indemnités spécifiques	377 984	377 984
	6267	Primes de rendement	3 000	3 000
	6268	Primes pour travaux spéciaux	11 270	11 270
Action	05	RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES RESSOURCES HUMAINES	439 000	439 000
Article	29 00 00	Dépenses Communes du Cabinet du Premier Ministre	100 000	100 000
Paragraphe	6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	95 000	95 000
	6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	5 000	5 000
Article	39 00 00	Dépenses Communes du Secrétariat Général du Premier Ministre	339 000	339 000
Paragraphe	6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	339 000	339 000
Action	06	RENFORCEMENT DU SYSTÈME D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION DES SERVICES	91 729	91 729
Article	33 00 02	Direction des Affaires Administratives et Requêtes	37 143	37 143
Paragraphe	6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	37 143	37 143
Article	34 00 10	Direction des Affaires Générales	54 585	54 585
Paragraphe	6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	54 585	54 585
Action	07	DÉPENSES DE SOUVERAINETÉ DES SERVICES DU PREMIER MINISTRE	2 178 402	2 178 402
Article	21 00 11	Cabinet du Premier Ministre	440 000	440 000
Paragraphe	6189	Autres rémunérations de prestations extérieures	440 000	440 000
Article	21 00 20	Cabinet du Premier Ministre	814 402	814 402
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	7 307	7 307
	6117	Frais d'habillement spécifiques aux activités des services(uniformes, tenues de travail)	5 115	5 115
	6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	5 846	5 846
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	9 134	9 134
	6173	Frais de représentation, frais d'hotel des cabinets	400 000	400 000
	6174	Frais de réception	280 000	280 000
	6189	Autres rémunérations de prestations extérieures	107 000	107 000
Article	21 00 21	Cabinet du Directeur du Cabinet du Premier Ministre	63 000	63 000
Paragraphe	6173	Frais de représentation, frais d'hotel des cabinets	60 000	60 000
	6174	Frais de réception	3 000	3 000
Article	29 00 00	Dépenses Communes du Cabinet du Premier Ministre	330 000	330 000
Paragraphe	6189	Autres rémunérations de prestations extérieures	190 000	190 000
	6901	Provisions de fonctionnement	140 000	140 000
Article	31 00 10	Secrétariat Général	267 000	267 000
Paragraphe	6189	Autres rémunérations de prestations extérieures	220 000	220 000
	6901	Provisions de fonctionnement	47 000	47 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 04 - SERVICES DU PREMIER MINISTRE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 31 00 11	Cabinet du Secrétaire Général du Premier Ministre	63 000	63 000
Paragraphe 6173	Frais de représentation, frais d'hotel des cabinets	60 000	60 000
6174	Frais de réception	3 000	3 000
Article 31 00 12	Cabinet du Secrétaire Général Adjoint du Premier Ministre	63 000	63 000
Paragraphe 6173	Frais de représentation, frais d'hotel des cabinets	60 000	60 000
6174	Frais de réception	3 000	3 000
Article 31 00 15	Conseiller Spécial N°1	27 000	27 000
Paragraphe 6173	Frais de représentation, frais d'hotel des cabinets	25 000	25 000
6174	Frais de réception	2 000	2 000
Article 31 00 16	Conseiller Spécial N°2	27 000	27 000
Paragraphe 6173	Frais de représentation, frais d'hotel des cabinets	25 000	25 000
6174	Frais de réception	2 000	2 000
Article 31 00 17	Conseiller Spécial N°3	27 000	27 000
Paragraphe 6173	Frais de représentation, frais d'hotel des cabinets	25 000	25 000
6174	Frais de réception	2 000	2 000
Article 31 00 18	Conseiller Spécial N°4	27 000	27 000
Paragraphe 6173	Frais de représentation, frais d'hotel des cabinets	25 000	25 000
6174	Frais de réception	2 000	2 000
Article 31 00 19	Conseiller Spécial n°5	27 000	27 000
Paragraphe 6173	Frais de représentation, frais d'hotel des cabinets	25 000	25 000
6174	Frais de réception	2 000	2 000
Article 39 00 00	Dépenses Communes du Secrétariat Général du Premier Ministre	3 000	3 000
Paragraphe 6274	Rémunération des agents de maison	3 000	3 000
TOTAL GENERAL DU CHAPITRE		14 480 000	14 430 000